

## Postulat - agir contre le bruit de l'autoroute

L'annonce de l'abandon du projet de contournement de Morges a soulevé quelques vagues, cependant il nous faut agir pour que cela aboutisse à des mesures concrètes contre les nuisances de cet axe autoroutier qui n'est pas prêt de disparaître.

En effet bien qu'une très grande partie du réseau des routes nationales ait été à ce jour assaini sur le plan phonique, rien n'a été fait à Morges depuis les années 80.

Des travaux d'entretien lourds sont prévus à l'horizon 2027 pour 500 millions, mais rien pour la réalisation de protections contre le bruit, à part la prise de mesures avec un appareil.

Si nous attendons que l'Office Fédéral des Routes entreprenne des mesures de bruit, toute chose étant soumise à interprétation, notamment parce que l'ordonnance sur la protection contre le bruit ne prévoit pas le cumul des nuisances de type différents, (à Morges bruit de l'autoroute plus bruit des trains), il y a bien des chances pour que les résultats ne soient pas pertinents.

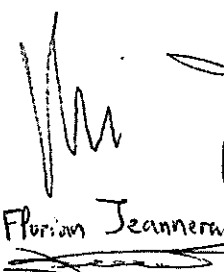
Le présent postulat demande que la Municipalité prenne l'initiative et forme un groupe de travail afin d'assurer un suivi et maintenir la pression sur les instances concernées.

Celui-ci pourrait se composer notamment d'un ingénieur et d'un acousticien à même d'identifier et de recenser clairement les tronçons d'autoroute en traversée urbaine sans parois de protection phonique.

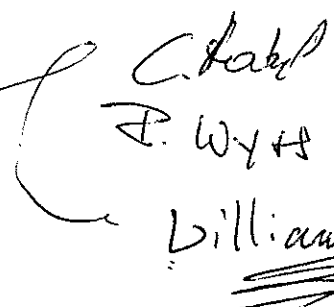
Puis faire procéder à des mesures adéquates de bruit diurnes et nocturnes afin de déterminer et relever les dépassements de niveaux sonores, (notamment les pics).

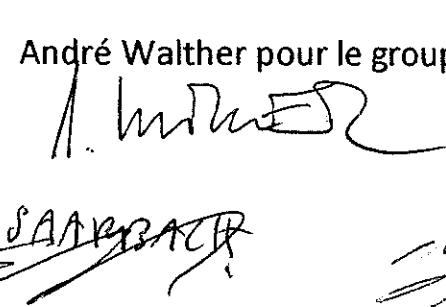
Sur cette base, un avant-projet pour la pose de parois phono-absorbantes sur les tronçons non protégés pourrait être élaboré et chiffré par ce groupe de travail.

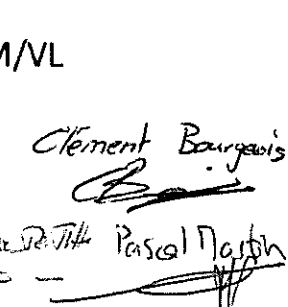
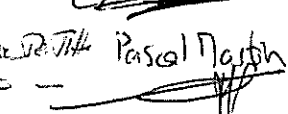
L'objectif étant de démontrer qu'il ne s'agit que d'un modeste investissement au regard du budget autoroutier annuel et d'obtenir que l'OFROU intègre ces protections phoniques dans le programme des travaux déjà prévus ce qui aurait un impact important sur la qualité de vie de nombreux citoyens Morgiens.

  
Florian Jeanneret



  
André Walther pour le groupe EM/VL

  
William SARRACER

  
Clément Bourgeois  
  
Pascal Martin